

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2018

Nombre de Conseillers en exercice	: 15	L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux janvier, à 18 H 30,
présents	: 10	le Conseil municipal de la Commune de SAINT-BRICE,
votants	: 11	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
		à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TESSENDIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 15/01/2018

Présents (10) : M.TESSENDIER (Maire), Mme BOUILLON, Mme MACHET, M. BOURINET (Adjoint au Maire),
Mme ANDRIAMASOANDRO, Mme GABORIT, Mme ROUBY, Mme FAGOT, M. BIROLLEAU, M. JUILLET (Conseillers municipaux)

Absents excusés (2) : M. TRICOIRE (a donné pouvoir à M. TESSENDIER), M. OUVRARD

Absents (3) : M. BOISSEAU, M. RAINAUD, Mme SAVARIAU

Mme BOUILLON Martine est nommée secrétaire.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16/11/2017.

1 - OBJET : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^E CLASSE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du départ par voie de mutation de Monsieur Sébastien LUQUE, Cuisinier –au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe-, au 1^{er} mars 2018 et de son remplacement par Mme Pascale BOUTHINON, à compter du 1^{er} mars 2018, au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^e classe. Il est donc proposé de créer l'emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^e classe à raison de 35 heures par semaine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité absolue (1 voix contre, 3 abstentions),

DECIDE de créer l'emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^e classe à raison de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} mars 2018 ;

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier ;
- décide que le tableau des effectifs soit ainsi modifié.

Questions diverses :

- Présentation aux Présidentes et Présidents des Associations ainsi qu'aux membres du Conseil municipal, en début de séance, d'un avant-projet sommaire de rénovation de la salle communale par Messieurs MARTY et BOUILLON du cabinet Evolum.

- Présentation par Monsieur le Maire du devis de « Signaux Girod » pour le renforcement de la visibilité du marquage routier à la Trêche : coût TTC de 3 225,61 Euros.

- Présentation par Monsieur le Maire d'un dispositif gratuit (proposé par le Syndicat Mixte de la Fourrière) de lecteur de puce d'identification (pour chiens et chats) permettant d'identifier les animaux errants trouvés sur la Commune et de les remettre directement à leur propriétaire.
- Débat concernant les nouvelles activités périscolaires et les temps de scolarité à 4 jours ou 4,5 jours.